

BIG DATA

Serious Game - Développement d'un prototype BigData

REF : SIBIO18

DUREE : 21h

Mixte Classe virtuelle

PUBLIC

Chefs de projet, développeurs et toute personne désirant valider ses connaissances en développement d'applications BigData

Modalités et délais d'accès : les inscriptions sont fermées 24h avant la 1ère journée de formation.

Accessibilité : Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

PREREQUIS

Architectures et fonctionnement des bases de données NoSQL, d'Hadoop et de son écosystème, fonctionnement de Spark, SparkQL et des outils de traitement de données.

MODALITES PEDAGOGIQUES

1 poste et 1 support par stagiaire

8 à 10 stagiaires par salle

Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage

La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de réflexions et de retours d'expérience

MODALITES D'EVALUATION

Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire en ligne

Attestation de fin de stage remise au stagiaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Au travers d'une approche ludique basée sur les jeux collaboratifs et les interactions entre stagiaires et formateur, vérifier et faire certifier ses connaissances en matière d'architectures Big Data.

PROGRAMME

Le challenge

Analyser un flux de requêtes de réservations de places de restaurant, avec l'implémentation de Kafka, et un développement en Scala.

La méthode

Épreuves personnelles et épreuves en commun vont permettre de contrôler les connaissances et d'échanger entre stagiaires, tout en bénéficiant du soutien et des explications complémentaires du formateur sur les thèmes proposés

Les jeux

Battle d'architecture, la techno mystère, l'intrus, les points de faiblesse, etc...

Le certificat

Un certificat "Prototypage BigData" est attribué à tous les participants ayant réussi à :

- mettre en place l'architecture idéale
- obtenir le nombre de points de certification suffisant

Version du : 17/12/2021



